La France va faciliter l’obtention des visas pour les diplômés marocains

06/02/2014 à 15h22

Les Marocains titulaires d’un diplôme français ou d’un diplôme d’une école supérieure française basée au Maroc pourront désormais avoir facilement un visa d’une durée d’un an minimum, pour aller en France.

Annoncée le 30 janvier 2014 par l’ambassadeur de France au Maroc, cette mesure est une réponse à la demande soumise en 2013 par le Comité de suivi du Club France Maroc.

Telquel – merci ranelagh